



+33145618300

adiawara@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE

AVOCAT

Inscrit au barreau de Paris en 2026, Aboubacar Diawara a rejoint August Debouzy la même année.

Il conseil des clients français et internationaux en droit immobilier, notamment en matière de baux commerciaux ou de baux en l'état futur d'achèvement, de transactions immobilières (cessions et acquisitions), de contrats de construction et de gestion d'actifs.

EXPERTISES

Immobilier et Construction

FOCUS

Immobilier - Construction

FORMATION

Master II en Droit des assurances, Université de Montpellier, 2019

Master II en Droit des affaires, Université Sophia Antipolis de Nice, 2018

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2026

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS